



CREATEURS D'ENTREPRISES, VOS PREMIERS SUJETS RGPD

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les principes de base en matière de **données personnelles**
- ✓ Instaurer les **actions prioritaires** pour mettre son activité en **conformité avec le RGPD**

1. INTRODUCTION AU DROIT DES DONNEES PERSONNELLES (9h00 – 11h00)

Les principes de base

- ✓ Le RGPD c'est quoi ?
- ✓ Le RGPD, pourquoi c'est important ?
- ✓ Définitions: données personnelles, traitements, principaux acteurs (responsables de traitement, responsables conjoints, destinataires, sous-traitant)
- ✓ Les points cardinaux de la collecte et du traitement des données personnelles
- **Focus** sur les entreprises : qui est responsable de traitement ?

+ **Quizz**

2. METTRE EN PLACE LES PILIERS DE VOTRE GOUVERNANCE (11h00 – 13h00)

- ✓ Nommer un DPO ou un référent données personnelles
- ✓ Etablir son registre de traitements
- ✓ Les principaux traitements de données personnelles en entreprise (prospects, clients, salariés, fournisseurs)
- ✓ Définir son plan d'action et documenter sa conformité

+ **Quizz**

3. INFORMER ET GERER LES DROITS DES PERSONNES CONCERNEES (14h00 – 15h30)

- ✓ La politique de confidentialité et les mentions d'information RGPD
- ✓ La gestion des consentements des personnes concernées
- ✓ La gestion des bandeaux cookies

+ **Quizz**

4. MAITRISER LA SECURITE DES DONNEES PERSONNELLES (15h30 – 17h00)

- ✓ La mise en place des mesures de sécurité basiques
- ✓ La gestion des violations de sécurité
- ✓ La gestion des relations contractuelles avec les acteurs du traitements

+ **Quizz**

Cas pratique : établir sa politique de confidentialité

Formation dispensée par une avocate experte en données personnelles

7 heures en distanciel
850 Euros HT / participant

Public : Tout public
Prérequis : Aucun

Contact inscriptions :

Contact@forma-droit.fr

Clôture des inscriptions 48h avant la date de formation